

### Conseil d'administration du 12 mars 2026

Membres en exercice : 53  
Membres présents ou suppléés : 23  
Membres ayant donné mandat : 7  
Nombre de voix : 30  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention : 0

### DELIBERATION n°20260026

## DOCUMENT CADRE 2026 RELATIF A LA COMMANDE PUBLIQUE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC), convoqué par courriel du 26 février 2026, s'est réuni le 12 mars 2026 à 9h, au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières, sous la présidence de M. Stéphan MAURIN :

Présents avec voix délibérative : Mme Nicole AMASSE, M. Alain ARGILIER, M. Daniel BARBERIO, M. Régis BAYLE, M. Philippe BILLET, Mme Marie-Thérèse CHAPELLE, Mme Sylvie COISNE, M. Arnaud COLLIN, M. Didier COUDERC, M. Nicolas DE DAVYDOFF, Mme Brigitte DONNADIEU, M. Arnaud CARRE, Mme Christine LACOSTE, Mme Michèle MANOA, M. Stéphan MAURIN, M. Gérard PEDRINI, M. Pierre PLAGNES, Mme Sylvie ROBERT, M. René ROSOUX, Mme Line ROUSTAN, Mme Flore THEROND, M. Alexandre VIGNE, M. Georges ZINSSTAG.

Ayant donné mandat : M. Gilbert BAGNOL à M. Stéphan MAURIN, Mme Jeannine BOURRELY à Mme Sylvie COISNE, Mme Catherine CIBIEN à M. René ROSOUX, Mme Sarah DEJEAN à M. Georges ZINSSTAG, Mme Mariette EMILE à M. Daniel BARBERIO, M. Jean-Pierre LAGANNE à M. Stéphan MAURIN, M. André THEROND à Mme Line ROUSTAN.

Ne participant pas au vote pour ce point à l'ordre du jour : M. Laurent BERNARD.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R331-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n°2025-1383 du 29 décembre 2025 portant mesures de simplification du droit de la commande publique,

Vu l'arrêté du 11 mars 2024 du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires portant nomination du directeur de l'établissement public du Parc national des Cévennes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024,

Vu la délibération n°20220138 du conseil d'administration du 23 juin 2022 approuvant le document cadre de la commande publique de l'EP PNC,

Vu l'avis du 7 décembre 2023 relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique,

Vu le document de contrôle budgétaire régional du 18 février 2022,

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la mise à jour 2026 du règlement intérieur relatif à la commande publique, applicable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026, au sein de l'EP PNC ci-après annexé.

Le directeur,

Vincent CLIGNIEZ



Le président du conseil d'administration,

Stéphan MAURIN

A dark ink signature of Stéphan Maurin, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

SEUILS (HT)		PUBLICITÉ	FOURNITURES ET SERVICES (1)
A partir de	à		
1 €	9 999,99 €	NON OBLIGATOIRE	Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique Expression écrite du besoin par l'agent au chef de service pour accord (proposition financière) Devis (3) - Commande (2)
10 000 €	59 999,99 €	Site Internet EP PNC	Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique Expression du besoin par l'agent au chef de service pour accord Formalisation par une lettre de commande - Cahier des charges (CC) et annexe financière (4) Trois devis préconisés (3) Examen des offres associant le service et le secrétariat général - Tableau d'analyse des offres - Commande (2)
60 000 €	89 999,99 €	Site Internet EP PNC PLACE	Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des charges (CC), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Examen des offres associant le service et le secrétariat général - Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement
90 000 €	139 999,99 €	Site Internet EP PNC PLACE BOAMP ou SHAL	Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement  Choix du prestataire acté par délibération du Bureau
A partir de 140 000 €		Site Internet EP PNC PLACE BOAMP et JOUE	Procédure "formalisée" Articles L.2124-1 et R.2124 du Code de la commande publique Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction, Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement  Choix du prestataire acté par délibération du Bureau jusqu'à 200 000 € TTC  Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional à partir de 200 000 € TTC
SEUILS (HT)		PUBLICITÉ	TRAVAUX
A partir de	à		
1 €	9 999,99 €	NON OBLIGATOIRE	Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique Expression écrite du besoin par l'agent au chef de service pour accord (proposition financière) Devis (3) - Commande (2)
10 000 €	99 999,99 €	Site Internet EP PNC	Procédure "négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable" Articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique Expression du besoin par l'agent au chef de service pour accord Formalisation par une lettre de commande - Cahier des charges (CC) et annexe financière (4) Trois devis préconisés (3) Examen des offres associant le service et le secrétariat général - Tableau d'analyse des offres - Commande (2)
100 000 €	5 403 999,99 €	Site Internet EP PNC PLACE BOAMP ou SHAL	Procédure "adaptée" Articles L.2123-1 et R.2123 du Code de la commande publique Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement  Choix du prestataire acté par délibération du Bureau jusqu'à 200 000 € TTC  Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional à partir de 200 000 € TTC
A partir de 5 404 000 €		Site Internet EP PNC PLACE BOAMP et JOUE	Procédure "formalisée" Articles L.2124-1 et R.2124 du Code de la commande publique Formalisation par un marché constitué d'un règlement de consultation (RC), acte d'engagement (AE), cahier des clauses administratives particulières (CCAP), cahier des clauses techniques particulières (CTP), détail descriptif estimatif ; bordereau des prix, annexes le cas échéant Commission d'ouverture des plis associant le service, le secrétariat général et la direction Rapport d'analyse des offres - Acte d'engagement  Choix du prestataire acté par délibération du CA et avis préalable du contrôle budgétaire régional

(1) Prestations de services : d'entretien et de réparation, de transports terrestres, de transports aériens (voyageurs et marchandises), de transport de courrier (terrestre ou air), de télécommunications, financières (assurances, bancaires et d'investissement), informatiques et connexes, de recherche-développement, comptables et d'audit, d'études de marché et de sondages, de conseil en gestion et connexes, d'architecture, d'ingénierie, d'aménagement urbain et d'architecture paysagère, de consultations scientifiques et techniques, d'essais et d'analyses techniques, de publicité, de nettoyage de bâtiments et de gestion de propriétés, de publication et d'impression, de voirie et d'enlèvement des ordures, d'assainissement et analogues.

(2) Commande : devis accepté et engagement juridique visé issu du logiciel comptable. Sur ce document, il est précisé "bon pour accord", date, lieu et tampon PNC et signé par le chef de service - Le document de commande est obligatoirement fourni au secrétariat général, accompagné du ou des 3 devis recueillis au cours de la consultation, le cas échéant.

(3) Proposition financière : prend la forme de devis, de page de catalogue papier ou internet, de page de tarif papier ou internet, de proposition adressée par mail

(4) Modèles types fournis par le secrétariat général